

Demandes à joindre au registre d'enquête publique du PLUi-H valant SCoT Cœur de Chartreuse

Pierrick Teppet <pierrick.teppet@gmail.com>

jeu. 06/11/2025 17:52

À : Enquête publique <enquetepublique@coeurdechartreuse.fr>;

Cc : René & Brigitte Teppet <teppet.rene@neuf.fr>;

Bonjour,

Dans le cadre de la modification du PLUi-H valant SCoT Cœur de Chartreuse, et de l'enquête publique actuellement en cours de procédure, nous apportons les observations suivantes :

Sur la commune de Saint-Pierre-d'Entremont Savoie, lieu-dit Pierre Grosse, concernant la **parcelle section B n°2070 et le bâtiment section B n°542**.

- **Demande de déclassement du bâtiment n°542 du statut de "Chalet d'Alpage"**

Cette observation est faite puisque ce bâtiment ne répond pas aux critères des bâtiments dits "Chalet d'Alpage", notamment par son utilisation et sa localisation. Il s'agissait en réalité d'une grange ayant servi pendant de très nombreuses années dans le cadre d'une ancienne exploitation agricole. Aujourd'hui, ce bâtiment est encore une grange ayant été conservée en très bon état et à proximité directe des habitations voisines.

- **Demande de changement de destination du bâtiment n°542 pour en permettre la rénovation à des fins d'habitation**

Dans le cadre du déclassement (qui semble logique) de ce bâtiment du statut de "Chalet d'Alpage", nous faisons la demande d'un changement de destination pour qu'il puisse être rénové à des fins d'habitation.

La proximité de ce bâtiment avec les habitations voisines ; l'accès direct aux réseaux d'électricité, d'eau et d'assainissement ; ainsi qu'un accès particulièrement simple grâce à un chemin communal existant semblent concorder pour que ce bâtiment soit éligible à un changement de destination. D'un point de vue plus global et selon les dernières orientations du PLUi, la densification des habitations dans les cœurs de hameaux ainsi que la non-artificialisation des sols semblent également être des critères respectés dans le cas où ce bâtiment serait amené à changer de destination.

Cette demande de changement de destination intervient suite à discussion avec le responsable de l'urbanisme de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse, et fait suite et remplace à une remarque préalablement déposée en Mairie de Saint-Pierre-d'Entremont Savoie le Mercredi 05 Novembre 2025.

Cette observation vaut demande à intégrer au livre de doléances de l'enquête publique.

Dans l'attente de la confirmation de la prise en compte de ces demandes,
Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Cordialement,

René TEPPET, Brigitte TEPPET, Pierrick TEPPET
1385 Route des Lanches
73670 Saint-Pierre-d'Entremont